

# éducation. Formation et recrutement des professeurs des écoles

## Emmanuel Macron impose une nouvelle réforme

**EMMANUEL** Macron acte un nouveau changement de pied sur la formation initiale des enseignants en ramenant le concours du professorat des écoles à bac+3 au lieu de bac+5, une réforme envisagée comme un remède à la grave crise de recrutement dans l'Education nationale.

« On va monter en charge dès l'année prochaine et en fait sur deux ou trois ans, on va le systématiser », a déclaré le chef de l'Etat en marge d'un déplacement dans une école à Paris.

« On le fait d'abord pour les professeurs des écoles. Mais l'idée est aussi d'améliorer la formation pour le collège et le lycée (...), ce qu'on va créer avec ces licences de préparation, ça vaudra aussi pour eux », a-t-il complété.

Le projet de l'exécutif avait déjà été esquissé sous l'ancien ministre de l'Education Pap Ndiaye et Emmanuel Macron avait déjà affirmé en septembre vouloir repositionner la formation des enseignants « dès l'après-bac ». Cela sera chose faite à partir de la rentrée 2024.

« Ecoles normales du XXI<sup>e</sup> siècle »

Des licences de préparation au professorat des écoles, avec « français, maths, géographie, histoire » et aussi « les méthodes les plus innovantes », seront ouvertes. Dès 2025, le concours sera accessible à bac+3.

Emmanuel Macron, qui a fait de l'école son « domaine réservé », imagine cette Licence comme une sorte de « prépa intégrée » qui doit déboucher à la fin des trois années sur le concours avant un master « professionnalisant ».

Des « écoles normales du XXI<sup>e</sup> siècle », vante Emmanuel Macron qui joue sur la nostalgie de l'école d'antan alors que l'exécutif est accusé d'avoir pris un virage conservateur sur la question scolaire avec par exemple l'instauration des groupes de niveau au collège.

Les écoles normales primaires ont été, aux XIX<sup>e</sup> et jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècles, chargées de former les instituteurs avant leur intégration dans des structures universitaires plus larges.

Au cours de leur cursus en master, les futurs enseignants auront dès « le début un travail avec les élèves, évidemment sous encadrement » mais aussi « une rémunération », a dit M. Macron. Cette rémunération s'élèvera à 900 euros net en M1 et 1 800 euros net en M2, selon des précisions apportées par l'Elysée.

Le coût de cette réforme pour les finances publiques n'a pas été détaillé alors que Bercy a promis ces dernières semaines un tour de vis sur les dépenses.

Ce sujet de la formation des enseignants est récurrent. Les concours avaient déjà été déplacés de la première année de master à la seconde par une réforme de 2021.

Si Emmanuel Macron a justifié la réforme par la volonté de donner de meilleures armes aux futurs professeurs pour transmettre les savoirs fondamentaux, il a également mis en avant les sérieuses difficultés de recrutement rencontrées depuis quelques années.

« Contre-productive »

La rentrée de septembre 2023 s'est ainsi déroulée à nouveau sous tension avec plus de 3 100 postes non pourvus aux concours enseignants du printemps 2023.

Sur le volet attractivité du métier enseignant, l'Elysée a par ailleurs affirmé que le budget dédié au « pacte enseignant » serait augmenté à la prochaine rentrée « de 98 millions d'euros par rapport à l'enveloppe dédiée cette année ».

Le dispositif a été mis en place pour inciter les professeurs à assurer d'autres missions, comme des remplacements, contre une hausse de rémunération.

Guislaine David, secrétaire générale de la FSU-SNUipp, premier syndicat du primaire, a jugé la réforme « contre-productive ». Elle dit craindre « un formatage sur les fondamentaux - maths et français - alors que ce qui est important quand on enseigne, c'est de comprendre le mécanisme d'apprentissage des élèves ». Avec cette « licence spécifique », « on risque de se couper d'un nombre important de candidats », redoute-t-elle, même si des passerelles permettront à des étudiants d'autres filières de passer aussi le concours de professeur des écoles.

Elisabeth Allain-Moreno, secrétaire générale du SE-Unsa, s'est elle dite « agacée » : « il suffisait de dire que le but était de recruter plus tôt mais sans remettre en question le niveau de diplôme ».



Nouvelle réforme pour la formation des enseignants. « Le concours pour devenir enseignant sera passé à la fin de la licence », soit à bac+3 au lieu de bac+5 actuellement, à partir de « l'année prochaine », a déclaré Emmanuel Macron, hier, lors d'une visite dans une école élémentaire à Paris.